



CTSD du Mercredi 31 janvier 2018

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

La rentrée 2018 sera la première de la mandature Macron.

Après une dernière rentrée où nous avons encore en partie les effets positifs d'un temps où l'Education Nationale était la priorité de la politique gouvernementale, nous avons aujourd'hui et dans le cadre de cette préparation de rentrée un tout autre paysage.

Après avoir multiplié les annonces parfois réactionnaires, souvent à l'emporte pièce, dans le but d'occuper la scène médiatique et /ou de flatter les tenants de la ligne du « c'était mieux avant » sur des sujets aussi divers que le redoublement, le téléphone portable ou l'uniforme, le ministre de l'éducation doit aujourd'hui assumer ses choix budgétaires. Et le moins que l'on puisse dire est qu'ils ne sont pas à la hauteur des ambitions affichées.

On pourrait s'interroger sur la masse des moyens consacrés aux dédoublements des CP et des CE1 des réseaux d'éducation prioritaire, alors que l'évaluation du « Plus de maître que de classe » n'a pas été menée.

La mise en œuvre des dédoublements des CP en REP et des CE1 en REP+ ne se fera pas sans incidence sur les conditions d'apprentissage pour les élèves et d'exercice pour les personnels non concernés par le dédoublement : effectifs par classe suite à des suppressions, effectifs en maternelle, scolarisation des moins de 3 ans, suppression des postes de PDMQDC, optimisation du remplacement...

Pour l'Unsa-Education, il n'est pas acceptable de financer certaines mesures au détriment de ceux qui en ont le plus besoin. La dotation de 55 postes pour l'Oise ne permettra pas, à elle seule, de mettre en œuvre les priorités gouvernementales. Et, de toute façon, la mise en œuvre brute de ces priorités méconnaît la réalité des territoires.

Un dilemme est posé : établir une hiérarchie entre les priorités gouvernementales et les besoins locaux.

Aux côtés des équipes, l'Unsa-Education revendique une offre éducative durable sur l'ensemble du territoire et pour tous les élèves. Pour nous, il est de la responsabilité de l'État de n'oublier personne.

Pour répondre aux annonces politiques, il faut donc redéployer des moyens dans le premier degré et supprimer 91 ETP dont 35 pour l'Oise dans le second degré. Les collèges, et les Lycées Professionnels de l'académie en font les frais mais aussi les classes de Lycées Général et Technologique qui, pour beaucoup, avec seulement 15 créations de postes, resteront lourdement chargées. **On passe à côté d'une occasion historique de baisser sensiblement le nombre d'élèves par classe dans le secondaire.**

Nos collègues qui ont 35 élèves ne vous disent pas merci Monsieur le Ministre ! Leurs élèves et les familles non plus !

Parallèlement aux moyens humains, apprendre dans de bonnes conditions c'est aussi apprendre dans des locaux bien entretenus et en toute sécurité. La suppression des CUI , le gel des postes et les modalités de remplacement des agents territoriaux dans les collèges ont des conséquences sur les conditions d'apprentissage des Isariens et sur les conditions de travail des enseignants. Depuis le mois de novembre, les représentants des personnels de direction et administratifs de notre fédération ont demandé à être reçus par Mme la Présidente du Conseil départemental de l'Oise. Malgré les relances, Mme la Présidente ne donne pas suite à leur demande estimant que son seul interlocuteur concernant l'éducation nationale est le directeur académique. Par conséquent, nous vous solliciterons bientôt à ce sujet.

Enfin, nous attirons votre attention sur les situations des lycées Truffaut et Jules Uhry . Les personnels enseignants et administratifs qui y exercent connaissent un véritable mal être. Les personnels du Lycée Truffaut ont d'ailleurs demandé la saisine du CHSCTA.